

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** DeLaval PeraDis

**Type(s) de produit:** TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

**Numéro de l'autorisation:** BE2022-0035

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0018116-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	14
5.1. Consignes d'utilisation	14
5.2. Mesures de gestion des risques	14
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	15
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	15
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	15
6. Autres informations	15

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

DeLaval PeraDis
-----------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	DeLaval NV
	Adresse	Industriepark-Drongen 10 9031 Gent Belgique
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2022-0035	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0018116-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	04/11/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	04/11/2032	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns NV
<b>Adresse du fabricant</b>	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1340 - Acide péracétique
<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns NV
<b>Adresse du fabricant</b>	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide péracétique		Substance active	79-21-0	201-186-8	4,9
Peroxyde d'hydrogène	Hydrogen peroxide	Substance non active	7722-84-1	231-765-0	23
Acide acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	8
Acide sulfurique	Sulfuric acid	Substance non active	7664-93-9	231-639-5	0,48

### 2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble
------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.</p> <p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation.</p> <p>Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
--------------------------	---

## Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas respirer les aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des vêtements de protection.

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se doucher.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C/86 °F.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales/régionales

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

## 4.1 Description de l'utilisation

### Utilisation 1 - Désinfection des surfaces intérieures nettoyées par CIP

<b>Type de produit</b>	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Pas de donnéé Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection des surfaces intérieures préalablement nettoyées (ex: machines à traire et des tanks à lait)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Nettoyage en place avec circulation Description détaillée: Temps de contact : 5 minutes
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 30 mL pour 10 L de solution Dilution (%): 0,3 % de produit v/v Nombre et fréquence des applications:  Le délai entre les applications dépendra de la fréquence de nettoyage des machines à traire et des tanks à lait (maximum 2 fois par jour, après chaque traite). Température d'utilisation 20°C.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bidon en plastique : HDPE 10 L Bidon en plastique : HDPE 20 L Bidon en plastique : HDPE 60 L Fût en plastique : HDPE 200 L Tous les contenants sont non transparents.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

1. Retirer le lait de l'installation
2. Nettoyer l'installation avant la désinfection.
- 3 Appliquer la solution finale de PeraDis DeLaval selon les recommandations de dosage (30 mL / 10 L).
4. Laisser le système circuler cette solution pendant 5 minutes.
5. Éliminer la solution et rincer à l'eau claire après désinfection avant de réutiliser l'équipement.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Rincer les surfaces/équipements/tubes/machines traités avec de l'eau potable après l'application.  
Pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.2.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.3.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.4.

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.5.

#### 4.2 Description de l'utilisation

##### Utilisation 2 - Désinfection des abreuvoirs

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Pas de donnée  Nom commun: Bactéries  Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée  Nom commun: Levures  Stade de développement: Pas de donnée</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Désinfection des abreuvoirs, des surfaces dures non poreuses, des vaches laitières.</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Essuyage/Pulvérisation  Description détaillée:  Temps de contact : 5 minutes</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: 200 ml/m2  Dilution (%): 0,4 % de produit v/v  Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Le délai entre les applications dépendra de la fréquence de nettoyage des abreuvoirs, estimée au maximum à 1 fois par mois.  Température d'utilisation 10°C.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Professionnel</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Bidon en plastique : HDPE 10 L  Bidon en plastique : HDPE 20 L  Bidon en plastique : HDPE 60 L  Fût en plastique : HDPE 200 L  Tous les contenants sont non transparents.</p>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

1. Nettoyer toutes les surfaces devant être désinfectées.
2. Après le nettoyage, rincer à l'eau.
3. Préparer la solution finale de PeraDis DeLaval selon les recommandations de dosage (40 ml 10 L). Appliquer cette solution sur les surfaces à l'aide d'une éponge, d'une brosse ou d'un équipement de pulvérisation à basse pression (max. 3 bars). Respecter un temps de contact de 5 minutes.
4. Après la désinfection, rincer à l'eau claire avant de réutiliser l'équipement.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lors du mélange manuel et du chargement, l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection de 20 est obligatoire.  
 Pendant l'application, l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection de 4 est obligatoire.  
 Au moins un demi-masque réutilisable avec filtre à gaz/vapeur est requis (le type de filtre (lettre du code, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les Informations Produits).  
 Rincer les surfaces/équipements/tubes/machines traités avec de l'eau potable après l'application.  
 Ne pas utiliser à proximité des animaux d'élevage.  
 Pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.2.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.3.

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.4.

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.3.

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - Désinfection générale des surfaces

##### Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée  
 Nom commun: Bactéries  
 Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
 Nom commun: Levures  
 Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
 Nom commun: Virus  
 Stade de développement: Pas de donnée

##### Domaine d'utilisation

<b>Méthode(s) d'application</b>	Intérieur  Désinfection des surfaces dures non poreuses (extérieur des tanks à lait, sols et murs des étables, véhicules de transport des animaux,...) dans les exploitations laitières.
	Méthode d'application: Essuyage/Pulvérisation Description détaillée: Temps de contact : 5 minutes
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 200 ml/m2 Dilution (%): 0,4 % de produit v/v Nombre et fréquence des applications:  Le produit ne sera utilisé que ponctuellement pour la désinfection des surfaces générales. Les zones potentiellement désinfectées le plus régulièrement seraient les logements des animaux (environ 2 fois par an) et les véhicules de transport des animaux (50 m2)(environ 10 fois par an). Température d'utilisation 10°C.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bidon en plastique : HDPE 10 L Bidon en plastique : HDPE 20 L Bidon en plastique : HDPE 60 L Fût en plastique : HDPE 200 L Tous les contenants sont non transparents.

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

1. Nettoyer toutes les surfaces devant être désinfectées.
2. Après le nettoyage, rincer à l'eau.
3. Préparer la solution finale de PeraDis DeLaval selon les recommandations de dosage (40 ml 10 L). Appliquer cette solution sur les surfaces à l'aide d'une éponge, d'une brosse ou d'un équipement de pulvérisation à basse pression (max. 3 bars). Respecter un temps de contact de 5 minutes.
4. Après la désinfection, rincer à l'eau claire avant de réutiliser l'équipement.

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lors du mélange manuel et du chargement, l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection de 20 est obligatoire. Pendant l'application, l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection de 4 est obligatoire. Au moins un demi-masque réutilisable avec filtre à gaz/vapeur est requis (le type de filtre (lettre du code, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les Informations Produits).  
Rincer les surfaces/équipements/tubes/machines traités avec de l'eau potable après l'application.  
Ne pas utiliser à proximité des animaux d'élevage.

Pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.2.

### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.3.

### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.4.

### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5..

## 4.4 Description de l'utilisation

### Utilisation 4 - Désinfection des lavettes textiles

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur  Désinfection des lavettes textiles.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Immersion dans des seaux Description détaillée: Temps de contact : 5 minutes
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 50 ml pour 10 L de solution Dilution (%): 0,5 % de produit v/v Nombre et fréquence des applications:

	Après chaque traite (généralement 2 fois par jour). Température d'utilisation 10°C.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bidon en plastique : HDPE 10 L Bidon en plastique : HDPE 20 L Bidon en plastique : HDPE 60 L Fût en plastique : HDPE 200 L Tous les contenants sont non transparents.

#### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

1. Préparer la solution finale de PeraDis DeLaval selon les recommandations de dosage (50 ml/10 L).
2. Utiliser un minimum de 20 L pour 50 lavettes.
3. Sur l'étiquette, il est recommandé de porter des gants pendant la routine de traite, afin de protéger la peau et de recueillir le lait dans le respect des conditions d'hygiène.
4. Nettoyer les trayons avec les lavettes (une lavette par vache), puis faire tremper les lavettes dans la solution. Respecter le temps de contact de 5 min des lavettes avec la solution désinfectante.
5. Après la désinfection, éliminer la solution. Les lavettes doivent être lavées avant réutilisation.

#### 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lors du mélange manuel et du chargement, l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection de 20 est obligatoire. Pendant l'application, l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection de 4 est obligatoire. Au moins un demi-masque réutilisable avec filtre à gaz/vapeur est requis (le type de filtre (lettre du code, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les Informations Produits).  
Ne pas utiliser à proximité des animaux d'élevage.  
Pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.2.

#### 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.3.

#### 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.4.

#### 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.5.

### 4.5 Description de l'utilisation

#### Utilisation 5 - Désinfection des faisceaux trayeurs

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection des faisceaux trayeurs, surfaces dures et non poreuses.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Immersion dans des seaux Description détaillée: Temps de contact : 30 secondes.  Méthode d'application: Injection de la solution (rinçage). Description détaillée: Temps de contact : 30 secondes
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 150 ml pour 10 L de solution Dilution (%): 1,5 % de produit v/v Nombre et fréquence des applications:  Après chaque traite (généralement 2 fois par jour). Température d'utilisation 10°C.  Taux d'application: 150 ml pour 10 L de solution Dilution (%): 1,5 % de produit v/v Nombre et fréquence des applications: Après chaque traite (généralement 2 fois par jour).

#### Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

#### Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en plastique : HDPE 10 L  
Bidon en plastique : HDPE 20 L  
Bidon en plastique : HDPE 60 L  
Fût en plastique : HDPE 200 L  
Tous les contenants sont non transparents.

### 4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

1. Préparer la solution finale de PeraDis DeLaval selon les recommandations de dosage (150 ml/10 L). Prévoir un minimum de 1 L de solution par faisceau trayeur à immerger.
2. Il est recommandé de porter des gants pendant la routine de traite, afin de protéger la peau et de recueillir le lait dans le respect des conditions d'hygiène.
3. Il est conseillé de rincer les faisceaux trayeurs à l'eau après la traite avant la désinfection.
4. Immerger ensuite les faisceaux trayeurs dans la solution désinfectante. Temps de contact : 30 secondes.
5. Il est également possible d'injecter la solution désinfectante dans le manchon.
6. Après la désinfection, les faisceaux trayeurs sont rincés à l'eau claire avant réutilisation.

### 4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lors du mélange manuel et du chargement, l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection de 20 est obligatoire. Pendant l'application, l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection de 10 est obligatoire. Au moins un demi-masque réutilisable avec filtre à gaz/vapeur est requis (le type de filtre (lettre du code, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les Informations Produits).  
Rincer les surfaces/équipements/tubes/machines traités avec de l'eau potable après l'application.  
Pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.2.

### 4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.3.

### 4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.4.

#### 4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.5.

#### 4.6 Description de l'utilisation

##### Utilisation 6 - Désinfection des chaussures

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection des chaussures, surfaces dures et non poreuses.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pédiluve ou tapis à franchir après nettoyage des bottes au jet d'eau. Description détaillée: Temps de contact : 1 minute
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 100 ml pour 10 L de solution Dilution (%): 1 % de produit v/v Nombre et fréquence des applications:  Tous les jours, sur chacune des entrées de la salle de traite. Température d'utilisation 10°C.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bidon en plastique : HDPE 10 L Bidon en plastique : HDPE 20 L Bidon en plastique : HDPE 60 L Fût en plastique : HDPE 200 L Tous les contenants sont non transparents.

#### 4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

1. Préparer la solution PeraDis DeLaval selon les recommandations de dosage (100 mL/10 L).
2. Placer le pédiluve ou le tapis avec la solution désinfectante à l'entrée de la salle de traite.
3. Nettoyer les bottes avant de marcher dans la solution désinfectante. Temps de contact : 1 minute
4. Renouveler la solution du pédiluve après 10 passages ou après 2 jours (même si le nombre de passages est inférieur à 10).

#### 4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lors du mélange manuel et du chargement, l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) avec un facteur de protection de 20 est obligatoire. Au moins un demi-masque réutilisable avec filtre à gaz/vapeur est requis (le type de filtre (lettre du code, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les Informations Produits).  
Ne pas utiliser à proximité des animaux d'élevage.  
Pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.2.

#### 4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.3.

#### 4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.4.

#### 4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucune mesure spécifique à l'utilisation ; pour obtenir les instructions générales, voir la section 5.3.

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

Aucun mode d'emploi n'est disponible. Se reporter aux instructions d'utilisation spécifiques.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (le matériel de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les Informations Produits). Les personnes sans protection ne doivent pas être présentes pendant l'application. Afin d'éviter tout problème de fonctionnement du système autonome de traitement des eaux usées, les éventuels résidus contenant le produit doivent être évacués dans le tas de fumier ou une station d'épuration municipale.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

#### EFFETS DIRECTS/INDIRECTS

Selon notre expérience et les informations qui nous ont été fournies, le produit ne présente aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé conformément aux instructions.

#### INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : des soins médicaux immédiats sont requis. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

**CONTACT OCULAIRE** : rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à enlever. Poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale. Information au personnel de santé/médecin : il faut également rincer les yeux à plusieurs reprises pendant le trajet chez le médecin.

**CONTACT AVEC LA PEAU** : laver la peau immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer ensuite tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à laver la peau avec de l'eau et du savon et poursuivre le rinçage pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS D'INGESTION** : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale. Information au personnel de santé/médecin : initier des mesures de maintien en vie si nécessaire, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

**EN CAS D'INHALATION** : déplacer la victime à l'air libre et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En présence de symptômes : appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Information au personnel de santé/médecin : initier des mesures de maintien en vie si nécessaire, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

#### MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le produit ne peut pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas contaminer l'eau superficielle. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : ne pas absorber dans la sciure de bois ou autres matériaux combustibles. Après le nettoyage, éliminer les traces à l'eau.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Les déchets de résidus, les produits non utilisés et leur emballage doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Un traitement préliminaire de l'eau n'est pas nécessaire.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stockage : conserver le produit en position verticale dans son récipient d'origine fermé hermétiquement.

Protéger de la lumière directe du soleil, des températures élevées (max 30°C) et du gel.

Durée de conservation : 1 an

## 6. Autres informations

Codes d'application : non applicable.